



Mardi 18 octobre

Journée de grève pour nos salaires et le droit de grève

Pour nos salaires

Depuis 2017, les hospitalier.es n'ont pas manqué de se mobiliser pour dire que les salaires n'étaient pas à la hauteur de nos conditions de travail (de nuit, de jour, dimanches et jours fériés...).

Les hospitalier.es revendiquaient 300 euros/mois et immédiatement. Grâce à notre mobilisation, le gouvernement a été contraint de fournir une réponse. Mais le Ségur a été une manœuvre pour ne répondre que très partiellement à la revendication salariale des hospitalier.es :

- x Le CTI n'est **pas à la hauteur** et n'est **pas à proprement parler du salaire**,
- x Une revalorisation de quelques grilles pour certain.es, **mais pas pour tout.es**,
- x Des revalorisations de grilles qui ont créé des **inégalités dans le même corps...**

Aujourd'hui, nous sommes tous concernés par l'augmentation explosive des prix. Nos salaires ne nous permettent plus de suivre. C'est vrai pour les hospitalier.es, c'est vrai pour l'ensemble des salarié.es.

Comme ça nous concerne tous, c'est tous ensemble qu'il faut répondre. C'est la seule voie possible pour créer le rapport de force pour que le gouvernement et le patronat lâchent de vraies augmentations.

La CGT revendique :

- ✓ L'augmentation générale des salaires,
- ✓ Un SMIC à 2000 euros brut,
- ✓ L'indexation des salaires sur les prix...

Pour la défense du droit de grève

Qui mieux que les hospitalier.es pour témoigner que **les entraves au droit de grève sont insupportables et dangereuses ?**

Ces dernières années, nous n'avons pas manqué de dénoncer la démolition de notre système de santé, de l'hôpital public et les dangers que cela représente pour le personnel et les patients.

Nous avons systématiquement été entravé.es dans l'exercice de notre droit de grève par des assignations que la CGT juge abusive.

La CGT revendique :

- ✓ **Un niveau d'assignation sur les effectifs des dimanches et jours fériés,**
- ✓ **L'adaptation de l'activité en conséquence,**
- ✓ **Le respect de la réglementation en ce qui concerne la notification de la décision d'assignation.**

Résultats des courses de ces entraves innombrables à notre droit de grève à l'hôpital :

- x Les gouvernements successifs n'ont rien considéré de ce que nous pouvons vivre et de ce que nous pouvons dire,
- x Ils nous ont usés jusqu'à la corde (taux d'absentéisme et de turn-over record, incapacité à recruter dans ces conditions, fermetures de lits et de services faute de personnel paramédical et/ou paramédicale...),
- x La population n'est plus prise en charge comme elle devrait l'être.

Forts de ces constats, nous sommes bien placés pour dire que ce sont bien les travailleur.ses de terrain qui savent ce qui ne va pas, quand ça ne va pas et comment faire.

Que quand ils ne sont pas entendus, ils doivent pouvoir jouir du droit fondamental à la grève pour refuser de « participer » à la destruction de leur santé, leurs métiers, leur outil de travail, au service de la population.

**REFUSONS DE CONTINUER A ÊTRE MALTRAITE.ES
REFUSONS QUE D'AUTRES TRAVAILLEUR.SES LE SOIENT !**

Rassemblements et manifestations
10H Maison du Peuple BELFORT
14H sous-préfecture MONTBÉLIARD